

# LE CANADA

O. NEVILLE  
IMPORTATEUR DE VINS  
LIQUEURS EXTRA  
87, Rue Rideau  
Bicyclette de famille, porte-vivande  
de M. Borthwick.

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDowell, Directeur

10ème ANNÉE, No. 30

TAWA, SAMEDI 4 AOUT 1888

LE NUMERO: 1 CENTIM

## LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

Un an, pour la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00

Indivisiblement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDOWELL

OTTAWA, Ont.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex

ACTUALITES

L'hon. M. D. Wilney est à présent à

Montreal et reprendra la direction de

la première semaine de septembre.

Les brefs pour l'élection de South L.

ont été remis, la nomination aura lieu

le 15 et la scie sera le 22 août.

Il nous fait plaisir d'apprendre que la

santé de l'hon. sénateur Trudel est complé-

tement rétablie.

M. Trudel est en route de Vancouver

pour Montreal et reprendra la direction de

"Le Standard" en septembre.

L'Etats d'Ontario dit que des per-

sonnes travaillant dans les fabrications de

Laval, cherchent à obtenir, à Montreal et

ailleurs, des signatures de juges, d'avocats,

de médecins, etc., au bas d'une supplique

quelconque à l'effet d'engager indirectement

le Souverain Pontife à donner au

Séminaire de Québec une forte part des

\$400,000 votés par la législature pour ré-

gler la question des biens des Jésuites.

Montreal va avoir dix nouveaux ma-

gistrats stipendiés, d'après le *Witness*.

Les nouveaux titulaires seraient M. Hut-

chinson, avocat de Montreal, et M. C. L.

Champagne, conseiller législatif.

M. Champagne est, il est vrai, un con-

servateur, mais par l'acceptation de cette

position, son siège devient vacant, et le

gouvernement devint, dit le *Witness*, se-

rait anxieux de le remplacer par l'un de

ses partisans.

La compagnie du Pacifique est à faire

d'importants travaux pour accommoder le

grain qui sera exporté de Manitoba cette

année. A part de l'élevateur contenant

1,250,000 boisseaux, consacrés à la baie du

Tonnerre, l'on est en train de construire

un autre côté qui contiendra 1,400,000

boisseaux. Cet éleveur sera le plus grand

du continent, étant d'une capacité de

100,000 boisseaux de plus que le plus grand

éleveur de St. Paul, Minnesota.

La Gaspésie est le pays où fleurissent

les pêcheurs, et les adresses.

Elles se succèdent, les adresses—avec

une continuité que ne démentent pas

L'hon. M. Mercier est à l'heure de

tout le long du voyage dans le bas du

fluve à Rivière du Loup, à la Pointe St.

Pierre, à Gaspé, à Douville, et en vingt

autres lieux.

A Percé, les rôles ont changé. Ce n'est

plus le premier ministre qui a été l'obj-

et d'une adresse, mais l'un de ses jeunes

compagnons, M. Achille Carrier, interprète

à la cour d'assises.

M. Carrier s'est difficilement expliqué,

parallèlement, les raisons qui ont détermi-

né son honneur à sa personne.

Les conventions font obligé tout fois

de faire bonne figure et de répondre à

l'adresse—L'Evénement.

Les débris des dépêches de Grand Forks

Aberdeen et Sioux Falls (Dakota), disent

que le chœur continue à être avec intensité

sié dans toute la région et que les récoltes

M. Benjamin Sulte a découvert que parmi

les guillotinés de la Révolution française

il y a eu un Canadien-français. Ce Ca-

nadien-français était natif des Trois-Rivières

et s'appelait Antoine Beaupré.

Il se trouvait en France aux débuts de

la Révolution, et croyant dans sa candeur

naïve, que la devise du nouveau régime

signifiait que qu'on, il avait pris la

liberté de le critiquer tout haut et d'établir

entre ce régime et le système constitution-

nel anglais des comparaisons insuffisam-

ment flatteuses pour la glorieuse Républi-

que. Il osa même insinuer que c'était heu-

reux pour ses compatriotes, les Canadiens,

que la cession de leur pays à l'Angleterre

fût arrivée à temps pour leur permettre d'é-

chapper aux agréments de la tyrannie ré-

publicaine. Il était d'avis et ne s'en ca-

chait pas, cet imprudent, que les pires

sauvages n'étaient pas ceux du Canada,

mais ceux de France.

Il fut cruellement puni par la Républi-

que, qui ne le mit pas à la Bastille, qu'il e-

vait détruite, mais à la Conciergerie, d'où

il fut transporté sur la place de la Concorde

(alors place de la Révolution), où il eut la

tête tranchée au nom de la fraternité ré-

volutionnaire, cela sans la moindre forme

de procès et nonobstant sa qualité de sujet

français.

UN PREJUGE QUI DISPARAIT.

Nous publions ici après une lettre

que nous avons reçue hier; c'est

une sur cent dans le même sens

qui nous sont arrivées depuis quel-

ques mois. Nous offrons nos re-

merciements les plus sincères à

notre ami qui en est la cause.

Monsieur le Directeur,

Vous avez eu la bonté de me faire

parvenir la liste de vos abonnés. De-

puis que je me suis vu dans une liste

de vos abonnés, je me suis senti

obligé de vous adresser quelques

lignes. Je ne suis pas un grand

lecteur, mais je suis un grand

sympathisant de votre journal. Je

crois ainsi de mieux en mieux sur

les principes de votre journal. Comme

mon ami me l'a dit, je suis abonné

à votre journal; je lui donne les

numéros de la semaine et le dimanche

de la *Canada* et à ma grande con-

science, je vous envoie, pour l'année

prochaine, \$2.00 pour les

premières six mois d'abonnement et

compte moi, à l'avenir, comme un de

vos meilleurs amis de la patrie.

Heureusement que ce préjugé

dont nous venons de donner un

exemple est presque complètement

disparu, beaucoup de personnes se

plaisaient à mépriser notre

journal sans même l'avoir jamais

lu. Nous pourrions citer une longue

liste de noms de personnes qui sont

venues s'abonner à nos bureaux et

nous déclaraient que leur voisin ou

un ami, leur avait conseillé de ne

pas s'abonner à notre journal, parce

qu'il n'en valait pas la peine; après

l'avoir lu, elles étaient persuadées

du contraire.

L'opinion publique étant toujours

portée à croire le mal, plutôt que

le bien, nous devons avouer que ce

préjugé nous a fait beaucoup de

travail dans les premiers mois de notre

entreprise. L'encouragement que

nous recevons maintenant est une

preuve et une satisfaction pour

nous, que nous sommes appréciés

publier, qu'ils ont fait ci, qu'ils ont

fait ça, mais ne pensent jamais à

s'inscrire sur la liste des abonnés.

Heureusement, oui, heureusement,

le nombre en est très petit.

A TRAVERS LES RUINES

Nombre de nos citoyens de la

ville se rendent chaque jour sur le

théâtre de l'incendie des scieries

Skead. Hier, les ruines étaient en-

core fumantes et c'est sur tout dans

les broussailles en arrière de l'Hôtel

de Tempérance et les maisons qui

l'avoisinent, sur le chemin de Rich-

mond, que le feu continuait à exer-

cer ses ravages.

On peut se faire une idée de la

violence du feu par le fait que

toutes les lisses de chemin de fer

qui se trouvaient à proximité des

scieries ont été tordues en tous sens

et les traverses brûlées jusqu'à ras

de terre.

Dans le compartiment réservé

aux machineries, il reste bien peu

de choses qui pourraient être utili-

sées avec avantage; le tout est

transformé en masses informes de

ferailles brisées tout au plus à

vendre au poids; les scies, choses

assez singulières, ont été enroulées

par la force du feu de même que

l'on fait des courroies en cuir. A

part la longue cheminée qui s'élevait

au milieu des autres, les immenses

murs en briques ne valent rien et

touchent en ruines continuele-

ment.

Les arbres sur une grande éten-

due ont été à demi consumés et

ceux qui restent debout ont l'appre-

hension de spectres tant leur feuillage

est tout à fait carbonisé et déterré.

Sur un long parcours, défilent

sur les poteaux de télégraphe ont été

détruits et les fils qui sont éparés sur

le sol sont un embarras pour les

voitures et les piétons. Hier, bon

nombre d'ouvriers de la compagnie

étaient déjà arrivés et occupés à

la pose de nouveaux poteaux et

de nouveaux fils afin que les

communications ne soient pas long

temps interrompues. De toutes les

immenses piles de bois qui se trou-

vaient sur le bord de la rivière, il ne

reste plus maintenant qu'une

simple petite pile à demi consumée

et qui ne tardera pas à être com-

plètement pour peu que la sa-

sonne se continue. En résumé, le

spectacle de cette dévastation n'a

rien qui soit de nature à chagriner

les regards.

Tout le long du chemin Rich-

mond les prairies, les forêts, les

forêts et les jardins présentent un

aspect désolant par suite du manque

de pluie; les arbres sont couverts

de poussière et sont plutôt jaunés

que verts, cette couleur qui leur

siège si bien et qui donne une si

belle apparence à la campagne d'or-

nière, surtout en cette saison de

été, lorsque les temps pluvieux

alternent avec les beaux jours.

Feu et Eclairage

Une réunion de ce comité a été

tenue hier après-midi à 330 heures.

Étaient présents les échevins Dur-

cher, président, Erratt, Askwith et

Cox.

L'échevin Durocher s'informa de

## E. G. LAVERDURE & CIE

MARCHEMANS-FERRONNIERS

SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A

GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE,

PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHE

89 et 75, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co.

Vente de Woodcock

ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES

Plaire aux Dames d'Ottawa.

Par une multitude de circonstances incon-

trôlables je me trouve forcé de laisser

"Le Magazine distingué de modes" le 1er Août

prochain, et pour réduire mon immense as-

ortiment d'articles de modes de l'été, etc.,

et pour procurer des chances sans

pareilles à mes amis et mes proches, com-

me souvenant de mon court séjour dans la

capitale, je fais les réductions suivantes sur

tous les achats faits après le 1er mai, à mon

magasin, vis :

5 par cent déduit sur \$1. et au-dessous de \$3

10 par cent déduit sur \$3 et au-dessous de \$5

15 par cent déduit sur \$5 et au-dessous de \$10

20 par cent déduit sur \$10 et au-dessous de \$20

25 par cent déduit sur \$20 et au-dessous de \$50

30 par cent déduit sur \$50 et au-dessous de \$100

35 par cent déduit sur \$100 et au-dessous de \$200

40 par cent déduit sur \$200 et au-dessous de \$500

45 par cent déduit sur \$500 et au-dessous de \$1000

50 par cent déduit sur \$1000 et au-dessous de \$2000

55 par cent déduit sur \$2000 et au-dessous de \$5000

60 par cent déduit sur \$





